

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 39

Artikel: Exempt de cravate
Autor: Courteline Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255486>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un écrivain suisse Daniel Baud-Bovy

M. Baud-Bovy est un fin lettré, goûté par l'aristocratie des lecteurs. On le connaît peu dans le gros public et c'est dommage, car cet artiste est capable de mener les foules vers un idéal artistique très élevé.

Il a de vastes aptitudes artistiques : ses domaines sont la poésie, la montagne, la peinture, la musique.

Il est né le 13 août 1870, à Céliney. Après un stage au collège de Genève, il acheva ses études à Paris où il fréquenta les poètes du symbolisme. En 1892 il revint à Genève et continua son éducation artistique sous la direction de Barthélémy Menu, le grand faiseur de grands talents.

Baud-Bovy retourne à Paris en 1894 ; il étudie les bons artistes, Rodin, Puvis de Chavannes, Carrrière. Il passait ses étés à Aeschi, ce petit village oberlandais que son père, Auguste Baud-Bovy, a rendu célèbre par ses toiles magistrales.

Et maintenant la ville



M. Daniel BAUD-BOVY Phot. F. Boissonnas, Genève.
écrivain suisse auteur du *Mont-Blanc de près et de loin*,
des *Peintres genevois*, etc., etc.

de Genève l'a nommé conservateur du Musée Rath, où il fera certainement de la bonne besogne.

Bien que jeune, il a déjà beaucoup écrit. Nous deux volumes sur les *Peintres genevois*, qui l'ont révélé excellent historien d'art ; une *Notice sur B. Menu* ; le *Poème alpestre*, musique de Jacques-Dalcrose, exécuté à l'exposition de Genève de 1896 ; le *Château d'amour*, musique de Hugo Bovy ; *Airs et chansons couleur du temps*, musique de G. Doret ; puis les *Légendes des Alpes*, le *Mont-Blanc de près et de loin*, *À travers les Alpes*, un charmant volume, plein de profond amour pour la montagne et de charmantes descriptions des monts valaisans qui entourent le glacier d'Allertsch. Il a écrit en outre, en collaboration avec Gust. Doret, deux œuvres théâtrales, *Les Armaillis* et *Nérine ou la Fée d'Aï*.

Il est Suisse sans aucun des défauts qui caractérisent nos hommes de lettres ; il semble n'avoir voulu réunir en lui que leurs qualités.

EXEMPT DE CRAVATE

I

Ce jour-là, un dimanche délicieux de juillet, Lagrappe, que le médecin-major avait exempté de cravate à cause d'un furoncle à la nuque, se présenta au corps de garde sitôt sa gamelle avalée. La main gauche dans le rang et tenant le sabre, la droite ramenée en coquille sur la visière cerclée de cuivre du shako, son cou de buffle — tourné au rouge cramoisi pour avoir été frotté de sable, rincé ensuite à l'eau de puits puis tamponné à tour de bras — émergeant nu du col rouge aussi du dolman :

— Permission de sortir ? dit-il.

Le maréchal des logis de garde chevauchait une chaise dépaillée. Il lui jeta de biais un coup d'œil et froidement répondit :

— Demi-tour.

Demi-tour !...

Le soldat en demeura baba, étant coté à l'escadron pour son souci de la propreté, le bel entretien de ses armes. Il brillait d'ailleurs comme un astre ; les basanes telles que des glaces, et constellé, du col au ventre, d'un triple rang de grelots astiqués, pareils à de minuscules soleils.

— Demi-tour !...

Soudain, il comprit.

— Si c'est à cause de la cravate, fit-il, j'suis exempt de cravate, maréchal-des-logis. C'est le major qui m'a exempté à c'matin, pour la chose que j'ai mal au cou.

— Demi-tour, répéta le sous-officier qui fumait une cigarette, les bras au dossier de la chaise.

Mais Lagrappe, fort de son bon droit, insistant, ex-

pliquant que ce n'était pas une blague, à preuve qu'on pouvait consulter le cahier de l'infirmier.

— Hé ! je me moque bien, déclara-t-il, du cahier de l'infirmier ! On ne sort pas en ville sans cravate, voilà tout. Si vous tenez à sortir, allez vous mettre en tenue ; sinon, rentrez et restez à la chambre ! Est-ce que ça me regarde, moi, si vous êtes exempt de cravate ?

Il parlait sans empörtement. Un léger haussement d'épaules marqua la fin de sa période ; et l'autre, qu'interdisait cette face aux yeux clignotants, suante de dédain et d'insolence, distinguée à travers des paquets de fumée, sentit l'inanité d'une discussion plus longue. Il dit : „C'est bon !”, fut mettre en deux temps sa cravate, et, irréprochable cette fois, décrocha son droit à sortir.

II

Or, il n'avait pas fait cent pas, qu'au coin de la rue Chanoinesse et du boulevard Chardonneret, il butait du nez dans le médecin. Mandé par estafette au quartier des chasseurs où agonisait un trompette qu'une jument venait de scalper d'un coup de pied, cet homme pressé portait la vie du même pas tranquille qu'il eût porté la mort. A la vue de Lagrappe il fit halte, et abaisson lentement sur lui un regard tout noir de soupçon :

— Hé là ! l'homme, je ne me trompe pas ; c'est bien toi qui as un furoncle et que j'ai exempté de la cravate à la visite de ce matin ?

— Oui, monsieur le major, dit Lagrappe.

Le médecin eut un bond sur place et un juron s'échappa de ses lèvres.

C'était un homme formidable, aux poings d'athlète semés de poils roux. D'une incapacité noire dont il avait l'âpre conscience, il la rachetait par un absolu-

tisme outré de brute entêtée et despote, rendant des arrêts sans appel et imposant à ses malades le culte de ses ordonnances. La cravate de l'homme au furoncle cingla ainsi que d'un soufflet sa susceptibilité chatouilleuse de cancer, et une chose qui le mit hors de lui tout à fait fut l'intervention, révélée par Lagrappe, du maréchal des logis de garde. Il pensa étrangler, du coup.

Ironique et exaspéré :

— Le maréchal des logis de garde ! brailla-t-il, le maréchal des logis de garde ! Eh, qui est-ce qui donne des ordres aux malades ? Est-ce moi ou le maréchal des logis de garde ? Tu seras satisfait, peut-être, le jour où tu auras attrapé un anthrax, et c'est au maréchal des logis de garde que tu iras demander de te poser des compresses ? Bougre de rossignol à glands ! Rhinocéros à boudin ! Buse !

Et tout à coup :

— Veux-tu bien enlever ça ! Veux-tu enlever ça tout de suite !

Lagrappe sortit de cette entrevue dans l'état d'abîme mutet d'un homme qu'une main malfaisante aurait poussé, tout habillé, sous une douche. A la fin, tout de même, il se remit, et, la cravate dans sa poche, il se rendit à la musique. Là, autour du tout Bar-le-Comte papotant et endimanché, qui coquettait sous la soie tendue des ombrelles, c'était le cordon multicolore des pauvres soldats sans le sou, des chasseurs et des cuirassés venus pour tuer leur dimanche, voir „membre” la section hors-rang, décupler la saveur de leur indépendance du spectacle réjouissant de la servitude des autres. Débrouillard, expert comme pas un dans le bel art de jouer de l'épaule et de s'ouvrir la route à petites poussées lentes, le bon Lagrappe eut tôt fait de se faufiler au premier rang. Justement on jouait la marche du „Prophète”, en sorte qu'il s'égayait fort, marquant la mesure du bout de sa botte, et faisant des parties de trombone à bouche close. Une voix qui le hella dans le dos : „Pst ! chasseur !” le fit retourner d'une seule pièce, et il resta pétrifié, sa belle humeur rasée comme avec une faux, à reconnaître le colonel, qui fumait un cigare énorme, dans un petit cercle d'officiers.

Le colonel dit :

— Regardez-moi donc, je vous prie. Eh ! c'est bien ce qu'il me semblait, parbleu ! vous n'avez pas votre cravate.

Depuis bientôt vingt-cinq mois qu'il comptait à l'escadron, Lagrappe, pour la première fois, allait parler au colonel, et cet immense événement lui coupait net bras et jambes. Il fut sans souffle, le pauvre. Simplement, il hocha la tête de haut en bas, en même temps, précipitamment, il tirait de sa poche sa cravate. Ce rien déchaîna une trombe. Ne doutant plus que le soldat eût voulu faire l'imbécile, s'aérer le cou à cause de la grande chaleur, le colonel avait tourné au vert, et c'était à lui, maintenant, de brailler, s'abattant des claques sur les cuisses, prenant ses officiers consternés à témoins, et demandant où on allait si, dans les garnisons de l'Est, les soldats se mettaient à sortir sans cravate !

Il conclut :

— Remettez votre cravate.

Lagrappe, éperdu, obéit.

— Demi-tour !

Lagrappe exécuta le mouvement, montrant maintenant à l'officier son dos couleur de beau temps, où s'élançaient des soutaches noirs en fusées.

— Rompez ! rentrez au quartier de ce pas. Vous vous ferez porter pour quinze jours de salle de police à la pancarte des consignés.

III

Lagrappe rentra à la caserne juste comme le médecin-major ayant achevé son trompette, en sortait. Celui-ci eut un mot, un seul :

— Encore !...

C'en était trop, aussi. Le sang le congestionna.

— Alors, c'est un parti pris ? Celle-là, est forte ! Tu auras quinze jours de salle de police pour t'apprendre à te ficher de moi. — Et puis reviens-y, à la visite !...

Lagrappe voulut se justifier, évoquer la grande ombre du colonel, mais il ne put placer une syllabe, buté aux „veux-tu me ficher la paix !” du docteur. Sous la voûte aux échos sonores de la caserne, les éclats de voix de ce dernier tonnaient comme des coups de canon.

Il dut y renoncer.

Le soir même, il descendit à la salle de police. Et quand il eut tiré quinze jours pour avoir enlevé sa cravate, il en tira quinze autres pour l'avoir conservée.

Georges Courteline.

Le monument de Victor Hugo à Rome.

Le monument de Victor Hugo, œuvre du sculpteur Lucien Pallez, est situé presque au centre de la Villa Borghèse, dans une rotonde entourée de hauts arbres. La statue a trois mètres cinquante de hauteur et est en marbre de Carrare ; elle

repose sur un socle rectangulaire de marbre bleu foncé, sur lequel le nom de Victor Hugo est gravé en grands caractères. Au-dessus du nom on lit les paroles suivantes prononcées en 1860 par l'illustre poète dans un discours en faveur de Garibaldi :

« Quel triomphe ! quel avènement ! quel merveilleux phénomène que l'unité de l'Italie traversant d'un seul éclair cette variété de villes sceurs : Milan, Turin, Gênes, Florence, Bologne, Pise, Sienne, Vérone, Parme, Messine, Naples, Venise,



Le monument de Victor Hugo à Rome.

Rome ! »

Victor Hugo est représenté debout sur le rocher de l'exil ; il est enveloppé dans un grand manteau et à ses pieds est couché un lion, symbole de la force du génie. La figure est pensante et la main droite est appuyée sur une grande lyre.

Il existe en France 1927 sources réparties dans 992 établissements : 784 donnent de l'eau à boire, 396 sont bonnes pour les bains, et 243 leur sont exclusivement consacrées.

On compte 335 piscines et 5500 baignoires.

Cette statistique ne nous dit pas si, comme à Paris, on arrête les sources de minuit à sept heures du matin.